



# LA LETTRE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Lettre du Scot n°2  
JUILLET 2018

## BS BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

### ÉDITO

COMPRENDRE LE PASSÉ POUR PRÉPARER COLLECTIVEMENT LE DESSEIN DE NOTRE TERRITOIRE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est une occasion singulière d'imaginer collectivement la Picardie maritime à horizon 2035 à travers un projet de territoire harmonieux et durable. Comme toute démarche prospective, son élaboration se fonde d'abord sur un diagnostic qui offre une connaissance des caractéristiques du territoire : ses ressources, ses contraintes, ses opportunités et ses faiblesses.

Il s'avère en effet indispensable, avant de poser le socle des modalités futures de l'aménagement et de l'urbanisation de la Picardie maritime au sein du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), de s'accorder autour d'éléments d'état des lieux.

Allant au-delà des simples constats, un tel travail de diagnostic doit analyser les phénomènes, en expliquer les fondements, mais aussi trier parmi les masses d'informations disponibles celles qui vont révéler les enjeux territoriaux de demain. Il représente également l'occasion de produire les analyses qui peuvent manquer dans certains domaines pour bien comprendre le fonctionnement du territoire, ce qui nécessite du temps.

En Picardie maritime, les travaux liés à la réalisation du diagnostic territorial approfondi SCoT ont demandé un an et demi et une quinzaine de comités techniques et d'ateliers élus. S'appuyant sur les principaux enseignements de ceux-ci, la présente lettre du SCoT vise à en partager les éléments saillants, encore davantage et avec le plus grand nombre.

**Nicolas Dumont**

**Président**

**Baie de Somme 3 Vallées**



### Un diagnostic qui révèle des disparités sur le territoire...

Lancée en novembre 2016, la première étape du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à présent presque finalisée. Au moyen d'un diagnostic territorial approfondi, elle a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Afin de dresser un état des lieux exhaustif et prospectif de la Picardie maritime, ce diagnostic sera prochainement complété d'une analyse objective de la situation environnementale locale. Les enseignements de cet état initial de l'environnement seront synthétisés dans la lettre du SCoT n°3.

### Du projet de territoire au projet personnel



Le Schéma de Cohérence  
Territorial (SCoT)  
Projet de territoire



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
ou intercommunal (PLUI)  
Projet communal ou intercommunal



Le Permis de construire (PC)  
Votre projet personnel

Lettre SCoT n°2 - Juillet 2018

## BS BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

### POUR + D'INFO

Si la démarche vous intéresse et que vous souhaitez suivre l'élaboration du SCoT, rendez-vous sur [www.baiedesomme3vallees.fr/scot/](http://www.baiedesomme3vallees.fr/scot/) ou au siège de Baie de Somme 3 Vallées

Baie de Somme 3 Vallées  
Immeuble Garopôle - Place de la Gare  
80 100 Abbeville  
Téléphone : 03 22 24 40 74  
Mail : [contact@baiedesomme3vallees.fr](mailto:contact@baiedesomme3vallees.fr)



### Démographie, logement et attractivité du territoire

La Picardie maritime compte environ 108 000 habitants répartis sur près de 1400 Km<sup>2</sup>. Sa densité moyenne de population est plutôt faible (< à 80 habitants/Km<sup>2</sup>) en regard de celles observables aux échelles nationale, régionale et départementale.

Bassin de vie à forte dominante rurale (plus de 80% des communes regroupent moins de 1000 habitants), elle connaît un léger déclin démographique depuis la fin des années 2000 (-0,1%/an entre 2008 et 2013).

Son parc de logements est caractérisé par une majorité de logements individuels assez anciens et de grande taille et près de 25% de résidences secondaires. Cette offre ne répond que partiellement aux besoins actuels.



### Tissu économique et profil des actifs

Le marché de l'emploi sur le territoire connaît une croissance inégale selon les secteurs d'activités et est marqué par une prédominance d'ouvriers et d'employés dans un contexte de tertiarisation.

Les ouvriers représentent 34% des actifs, lorsque les cadres/professions intellectuelles supérieures pèsent pour 7,3% et les agriculteurs pour 2,5% des actifs.



### Tourisme et activités de plein air

Les atouts de la Picardie maritime en matière d'unités paysagères et de richesses culturelles attirent des clientèles principalement de proximité pour du court/moyen séjour.

L'offre de loisirs est principalement orientée vers les activités de plein air.

La polarisation de l'attractivité touristique sur le littoral nécessite un rééquilibrage vers les terres intérieures, dont le potentiel demeure encore sous-exploité. Ce rééquilibrage doit se faire dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie locale.

Les thématiques analysées au sein du diagnostic territorial approfondi SCoT ont d'ores et déjà permis de tirer les quelques enseignements suivants :



### Offre en équipements, commerces et services

Concentrée sur les lieux de vie les plus denses (près de 28% de l'offre du SCoT sur le seul pôle abbevillois) et sur la bande littorale, l'offre en équipements, commerces, services reste cependant incomplète, en particulier pour les équipements dits « supérieurs » (lycée, maternité, cinéma, musée ...), amenant la population à se déplacer à l'extérieur du territoire.

Les infrastructures numériques ne sont pas encore déployées sur l'ensemble du territoire.



### Logique de développement et armature urbaine territoriale

Sur la période 2007-2017, 421,1 ha d'espaces ont été consommés pour assurer le développement résidentiel et économique du territoire, dont 50,5% en extension.

L'artificialisation des terres reste plus marquée dans la couronne périurbaine d'Abbeville et sur la bande littorale.

Impérieuse nécessité de définir une armature urbaine territoriale pour structurer, organiser et planifier le développement et l'aménagement des différents espaces du territoire « mosaïque » que forme la Picardie maritime.



### Accessibilité et logiques de déplacement

Une bonne accessibilité routière expliquant le fort recours à la voiture, tant de la part des habitants (84% des déplacements pendulaires) que des visiteurs...

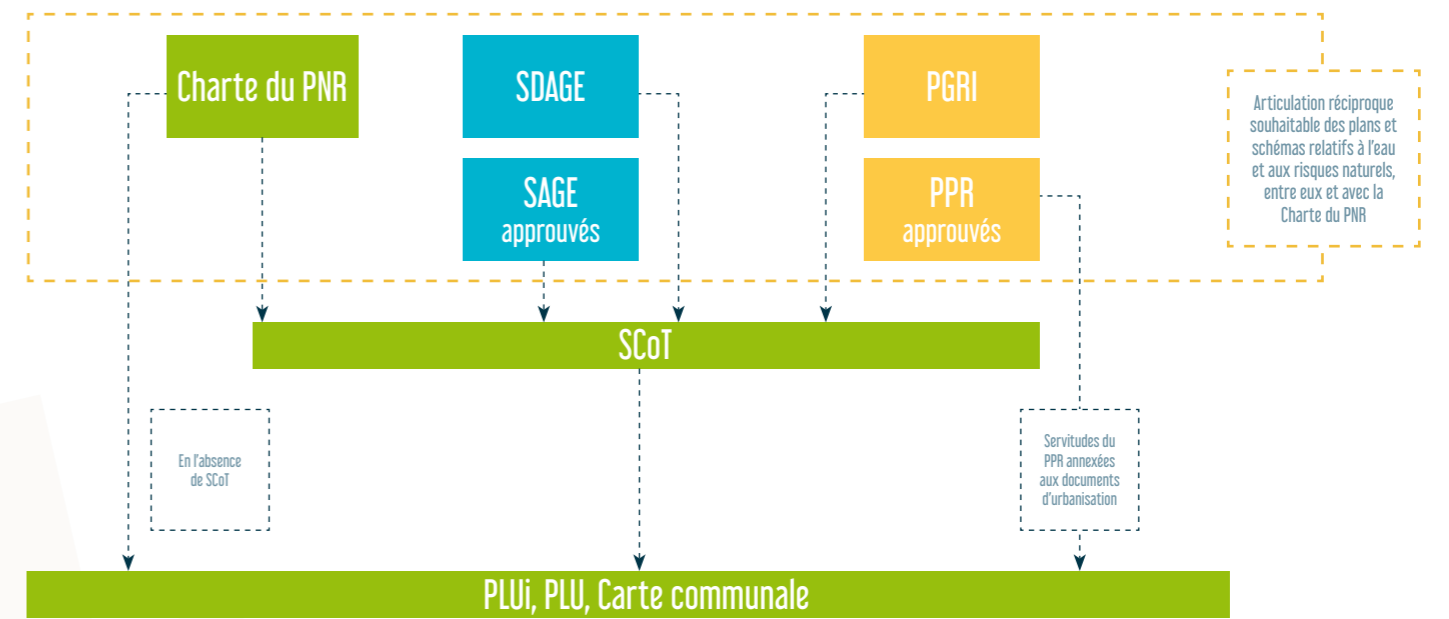
... malgré des pôles d'emploi principaux accessibles en transports en commun et des infrastructures de liaisons douces développées mais encore principalement mobilisées pour les déplacements de loisirs.

## ... et articulation du SCoT avec d'autres documents et schémas

Il convient de rappeler la relation entre le SCoT et les documents relatifs à la gestion du risque, l'aménagement et la gestion de l'eau, les documents d'urbanisme locaux et la Charte du parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime.

Le SCoT s'impose dans un rapport de compatibilité aux documents d'urbanisme locaux et doit être compatible avec des documents tels que les Plans de gestion des risques d'inondations, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, ainsi qu'avec la Charte du PNR.

Place du SCoP par rapport aux plans et schémas relatifs à l'urbanisation, aux risques naturels, à l'aménagement et à la gestion de l'eau.



Puisqu'il doit, dans le même temps, prendre en compte les dispositions d'autres documents de planification de rang supérieur (tels par exemple les objectifs du SRADDET, le schéma régional des carrières, ...), on parle de **SCoT intégrateur**.

# Prise en compte des spécificités locales...

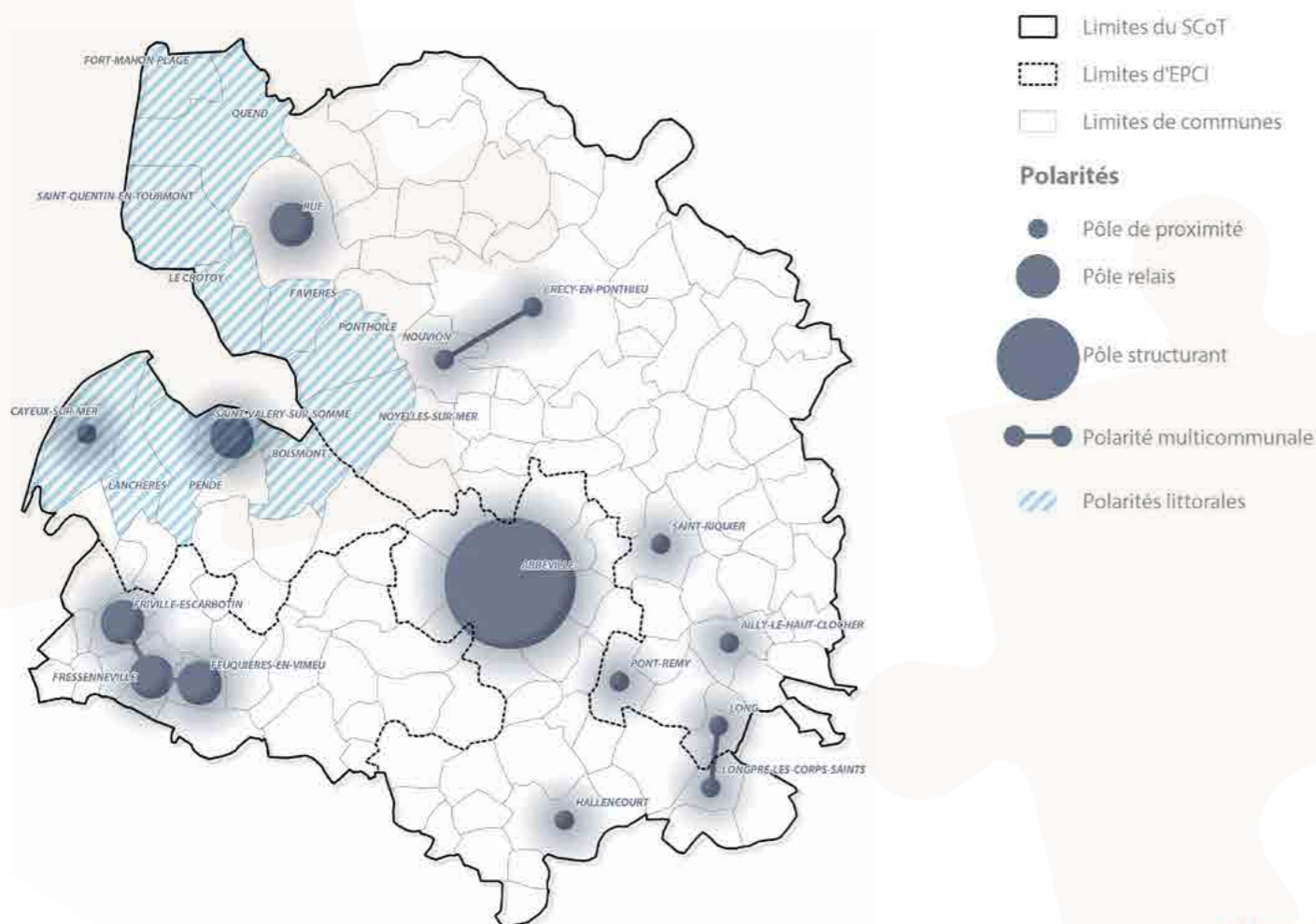
La conduite du diagnostic territorial approfondi SCoT a révélé la nécessité de définir une armature urbaine territoriale pour affirmer sur le territoire de Picardie maritime un réseau de polarités hiérarchisées, différenciées et complémentaires.

Elle se définit selon quatre niveaux :

- Un pôle structurant concentrant la majeure partie des emplois, commerces, équipements et services, et possédant une bonne desserte en transports en commun ;
- Des pôles relais qui, en soutien au pôle structurant, offrent à la population un niveau de services intermédiaires. Véritable point d'appui entre le pôle structurant et les communes rurales, le pôle relais est une « porte d'entrée » pour les infra-territoires ;
- Des pôles de proximité qui, maillant les espaces plus ruraux, assurent auprès des habitants la satisfaction des besoins quotidiens de première nécessité ;
- Des polarités littorales qui, jouant un rôle fondamental dans la visibilité et l'attractivité du territoire, doivent répondre, dans le respect des sensibilités environnementales, aux besoins des visiteurs, comme à ceux de la population locale.

## Armature territoriale du SCoT (vision post comité de pilotage)

SCoT de LA BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

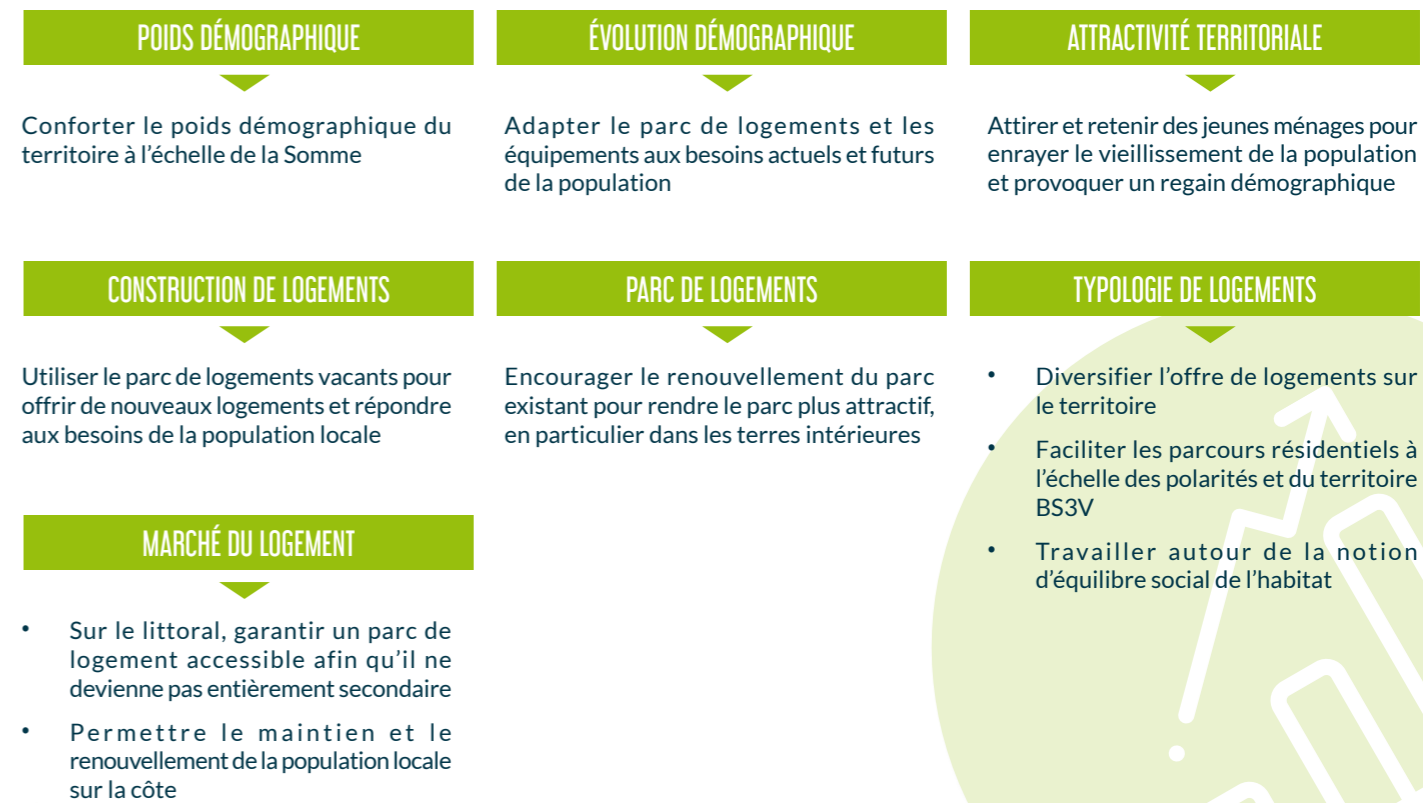


Réalisation : CITADIA - juin 2016  
Sources : GÉOFLA2015 - INSEE 2013

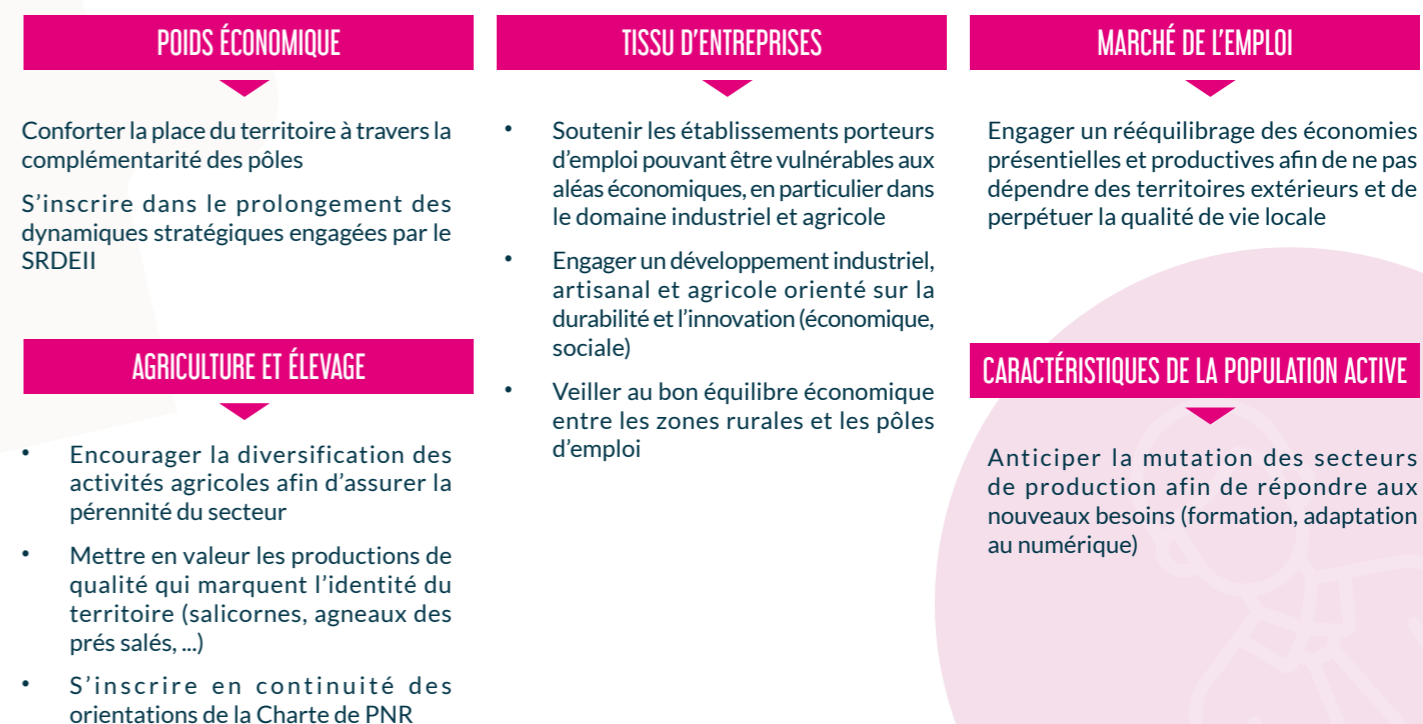
# ... et de grandes ambitions pour demain !

Si l'objectif du diagnostic est de révéler les ressources, contraintes, opportunités et faiblesses du territoire, celui du SCoT sera d'apporter une réponse aux besoins révélés.

## DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



## TISSU ÉCONOMIQUE ET PROFIL DES ACTIFS





## LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET ARMATURE URBAINE TERRITORIALE

### STRUCTURATION TERRITORIALE

Conforter l'armature urbaine territoriale « sous-jacente » pour renforcer les solidarités internes, limiter la perte d'attractivité des communes « centres » au profit des territoires plus ruraux et gagner en visibilité vis-à-vis des pôles urbains extérieurs

### LOGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Dans la définition des modalités futures d'aménagement et d'urbanisation, tenir compte de la diversité des formes urbaines et de leurs opportunités d'évolutions respectives pour respecter la pluralité des ambiances et des identités

### CONSOMMATION DE L'ESPACE

Limiter la consommation des espaces en privilégiant l'urbanisation au sein de l'enveloppe urbaine

## TOURISME ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

### DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

- Mettre en valeur la diversité des activités afin de répartir les externalités positives produites par le développement de l'économie touristique
- Tisser des liens entre économie touristique et innovation numérique ou encore la silver économie

### PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- Poursuivre la préservation et la valorisation des sites d'intérêt
- Contrôler le développement touristique sur le littoral en limitant les impacts négatifs sur l'environnement et la qualité de vie locale

### OFFRE ET HÉBERGEMENT

- Structurer l'offre en hébergements marchands en développant une gamme de produits plus qualitative en lien avec la thématisation des séjours
- Proposer une offre de hors saison afin d'étendre la période touristique et de diminuer les impacts néfastes sur les lieux les plus fréquentés

### TYPE DE CLIENTÈLE

Conforter la demande des clientèles existantes et attirer de nouveaux visiteurs par la thématisation de produits touristiques diversifiés

## ACCESSIBILITÉ ET LOGIQUES DE DÉPLACEMENT

### TRANSPORTS EN COMMUN

- Maintenir l'offre Trans'80 sur toutes les communes
- Développer un outil de communication sur l'offre de transport en commun (horaires, itinéraires, type de transports)

### ACCESSIBILITÉ ROUTIÈRE

Moderniser certaines portions de voirie afin de sécuriser les espaces de rencontre (carrefour) et faciliter les dépassements des véhicules de gros gabarit

### ACCESSIBILITÉ FERROVIAIRE

- Maintenir l'offre ferroviaire actuelle en favorisant le recours au train
- Electrifier la ligne ferroviaire pour faciliter le transport de fret

### PRATIQUE DE DÉPLACEMENTS

- Faciliter la mobilité des personnes captives (jeunes, sénior, PMR)
- Favoriser le report modal depuis la voiture vers les transports en commun et les modes actifs de déplacement

### MODES DOUX

Favoriser les mobilités douces à travers l'amélioration des aménagements (trottoir, pistes cyclables, stationnements vélo, ...)

### RENOUVEAU DES MOBILITÉS

- Sécuriser les espaces de rencontre pour le covoiturage (RD925)
- Développer les bornes de recharge pour faciliter l'électromobilité

## OFFRE EN ÉQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES

### PÔLES DE COMMERCE, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Garantir une bonne accessibilité aux pôles internes et externes au territoire pour renforcer l'accès aux commerces, équipements et services pour tous
- Conforter la structuration par pôle existante pour maintenir l'offre sur le territoire

### ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE

- Rééquilibrer l'offre vers le Nord-Est du territoire pour faire de Baie de Somme 3 Vallées un véritable espace de vie pour les habitants
- Réintroduire une offre alternative et innovante au sein des communes rurales, pour les besoins de première nécessité notamment

### OFFRE COMMERCIALE

Limiter le développement de grandes surfaces pour maintenir l'offre en centre-bourg

### OFFRE NUMÉRIQUE

Accompagner la réalisation du Schéma Départemental de l'Aménagement Numérique

### OFFRE DE LOISIRS, SPORTIVE ET CULTURELLE

- S'appuyer sur le tissu associatif local pour développer l'offre culturelle
- Valoriser l'offre de loisirs touristique existante auprès des habitants

### OFFRE SANITAIRE ET SOCIALE

- Anticiper les besoins induits par le vieillissement de la population
- Lutter contre la désertification médicale par la mutualisation

